

« La reprise des cours dans l'enseignement primaire et secondaire, concernera exclusivement les classes d'examen »



L'intégralité de la déclaration spéciale du Premier ministre, chef du gouvernement vendredi dernier.

« **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez déjà, le Cameroun, au même titre que de nombreux Etats dans le monde, fait face depuis quelques mois à la pandémie du coronavirus.

Le point actualisé de l'évolution de cette pandémie dans notre pays fait état de **2 910** cas déjà répertoriés. A date, **1 697** patients ont été déclarés guéris, alors que **139** sont décédés.

Le taux de létalité s'élève à **4,7%**, tandis que le taux de guérison se situe à près de **60%**.

Quant à notre capacité actuelle de dépistage, elle s'améliore au fil du temps.

La livraison dans les prochains jours de kits supplémentaires déjà commandés devrait permettre d'accroître substantiellement notre capacité de dépistage.

Par ailleurs, le Comité scientifique mène une réflexion sur la prise en compte des produits issus de la pharmacopée traditionnelle dans le protocole de soins.

Comme nous pouvons le constater, le taux de guérison du coronavirus ne cesse de s'améliorer.

Toutefois, l'augmentation continue du nombre de personnes infectées nous incite à redoubler de prudence, d'ardeur et de persévérance, dans la mise en œuvre des actions engagées au titre de la lutte contre ce virus.

C'est pour cette raison que le **président de la République, Son Excellence Paul Biya**, a décidé de proroger, pour une durée de 15 jours supplémentaires, renouvelable en cas de nécessité, les mesures encore en vigueur dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Il convient de rappeler qu'au regard des difficultés éprouvées par les entreprises dans certains secteurs d'activités et les ménages, le **chef de l'Etat** a décidé, le 30 avril dernier, d'assouplir quelques-unes des restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, et d'accorder diverses facilités aux secteurs fragilisés par cette pandémie.

Les mesures de soutien prises en faveur des ménages et des entreprises ont trait à l'augmentation du niveau des allocations familiales, à l'annulation des pénalités de retard de paiement des cotisations sociales, au report du paiement de certaines taxes et à diverses exonérations fiscal-douanières.

**Mesdames et Messieurs,**

S'agissant des établissements scolaires et universitaires, ainsi que des grandes écoles et des centres de formation professionnelle, dont la fermeture a été prononcée le 17 mars 2020, **le président de la République** a décidé de leur réouverture, à la date indicative du 1er juin 2020, en fonction de l'évolution de la pandémie du coronavirus dans notre pays.

Cependant, dans le souci de respecter les mesures de distanciation sociale et d'éviter une propagation du virus en milieu scolaire, le **chef de l'Etat** a décidé que la reprise des cours, dans l'enseignement primaire et secondaire, concernera exclusivement les classes d'examen, dans les deux sous-systèmes d'éducation.

Dans le sous-système d'éducation francophone, il s'agit du Cours moyen deuxième année, pour l'enseignement primaire, et des classes de troisième, de première et de terminale, pour l'enseignement secondaire.

Dans le sous-système d'éducation anglophone, il s'agit de Class Six, Form 5 et Upper-Sixth.

Des dispositions appropriées seront prises par le ministre de l'Éducation de Base et le ministre des Enseignements secondaires, pour assurer la bonne répartition dans les salles, des élèves concernés par la reprise des cours, en respectant les règles de distanciation sociale.

Le **président de la République** a également instruit les ministres en charge du secteur éducatif, de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires visant à rendre disponibles, à l'entrée de chaque établissement public ou privé scolaire et universitaire, les kits sanitaires requis tels que les gels hydro-alcooliques, les thermoflashes, les bacs à laver les mains.

Il demeure entendu que le port du masque de protection sera obligatoire pour les élèves, les étudiants et le personnel d'encadrement, dans les enceintes scolaires et les campus universitaires.

Je voudrais préciser à ce sujet que les parents d'élèves qui le souhaitent pourront fournir des masques de protection à leurs enfants.

Ceux qui n'en disposeront pas se verront octroyer gracieusement des masques dans leurs établissements de référence, selon des modalités à préciser par les Ministres compétents.

Le ministre de l'Éducation de Base et le ministre des Enseignements veilleront également à la clôture de l'année scolaire 2019/2020 et à la remise des bulletins aux élèves des classes intermédiaires du primaire et secondaire, sur la base des évaluations réalisées au cours du premier et du deuxième trimestres.

Pour ce qui est de la remise des bulletins, je précise qu'ils seront retirés dans les établissements scolaires par les parents d'élèves ou leurs représentants, suivant une programmation à définir par les Chefs

d'établissement. L'objectif étant d'éviter les regroupements dans les enceintes scolaires.

**Mesdames et Messieurs,**

Sensible à la détresse de ses compatriotes retenus à l'étranger pour différents motifs à la suite de la fermeture des frontières, le **chef de l'Etat** a instruit la prise en charge par le Gouvernement de leur rapatriement.

Le premier contingent de 795 de nos compatriotes a regagné le Cameroun, au courant des mois de mars et d'avril 2020.

Les opérations de rapatriement du deuxième contingent ont démarré le 09 mai dernier, et ont permis le retour au pays de 930 camerounais, soit un total de 1 725 personnes déjà rapatriées. Elles ont été prises en charge, dès leur arrivée au Cameroun, conformément au protocole sanitaire et de confinement en vigueur.

Le recensement de nos compatriotes qui sont encore bloqués dans différents pays se poursuit, à la diligence de nos représentations diplomatiques, en vue de leur rapatriement.

Pour conclure, je voudrais une fois encore en appeler à notre responsabilité commune et individuelle, pour œuvrer à la limitation de la propagation de la pandémie du coronavirus dans notre pays.

Ainsi que je l'ai dit à plusieurs reprises, la prévention est et demeure la principale arme à la disposition de tous et de chacun.

C'est pour cela que je voudrais inviter de nouveau chacun et chacune d'entre nous, au respect scrupuleux des gestes barrières et des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre cette maladie.

Je vous remercie ».